

Déclaration préalable

30 Octobre 2019

La CFE-CGC est attachée au respect des accords et porte la plus grande attention à l'organisation des journées d'accueil des nouveaux alternants. Ces journées enrichies de la présence de l'assistante sociale et d'Action logement sont très appréciées des participants.

LA CFE-CGC déplore cette année une organisation défailante.

Force est de constater qu'une fois de plus l'AD OC n'a pas respecté les engagements de l'accord en facilitant le venue de leurs alternants. Seuls 3 alternants étaient présents, un sur Midi Pyrénées, deux sur Languedoc Roussillon sur un total de 88 malgré l'engagement verbal de la direction ADOC de libérer 30% de participants.

La CFE-CGC vous rappelle que les alternants ne sont pas là pour combler des postes mais pour se former.

Nous avons constaté des dysfonctionnements dans l'organisation globale avec par exemple l'absence de buffet, et des difficultés de restauration non anticipées pour les alternants présents.

La CFE-CGC demande à la direction de refaire une communication à l'ensemble des directeurs d'établissements, et de leurs managers, pour les sensibiliser à l'importance et au contenu de ces journées. Nous demandons également à la direction d'organiser deux nouvelles journées et plus particulièrement une session dédiée exclusivement aux alternants de l'AD.

La CFE CGC demande un engagement fort et ferme de la direction sur la participation et la présence des alternants sur ces nouvelles dates proposées.

